



VMA de
Saint-Laurent du Maroni
Département de Guyane

ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT TEMPORAIRE

Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006
Arrêté du 3 juillet 2006

IDENTITE DE L'AGENT

N° de sécurité sociale :

2 6 4 0 7 9 7 4 1 2 0 7 5

Clé : 5 8

NOM :

CHARLES

Prénom :

Sophie

Emploi :

Maire

Grade :

Aucun

Elu (1)

Fonctionnaire (1)

Contractuel (1)

Pour information (préciser) (1) :

Résidence Administrative :

SAINT-LAURENT DU MARONI

Résidence Familiale :

AUTORISATION DE DEPLACEMENT

Pour l'agent

Ordre de mission

Ordre de mission permanent (2)

Référence :

Pour le véhicule de l'agent

Automobile ou autre véhicule (à préciser) :

Véhicule de service

Date de la décision d'autorisation (3) :

Circonscription :

Immatriculation :

Puissance fiscale :

5 CV et moins

Nombre de km déjà parcourus depuis le 1^{er} janvier (automobile seulement) :

jusqu'à 2000 km

Nombre de km autorisés à parcourir :

TRANSPORT EN COMMUN

Les frais de transport en commun ont-ils été pris en charge par voie de réquisition ?

Oui

Non

Je déclare bénéficier de

%

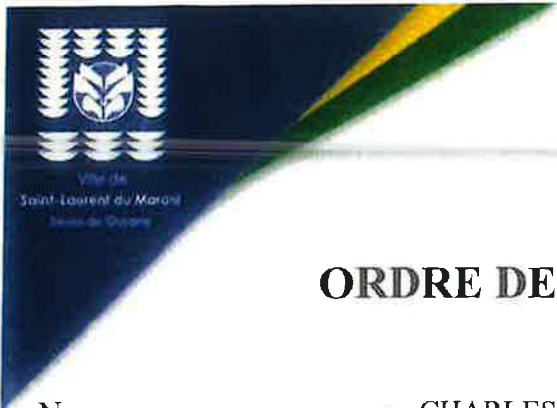
sur les tarifs de

de

%

sur les tarifs de

Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel sur les moyens de transport en commun



ORDRE DE MISSION N° 178 - 2022 / CABINET

Nom : CHARLES
Prénom : Sophie
Grade ou Emploi : Le Maire
Service : Cabinet du Maire / Saint-Laurent du Maroni

Objet de la mission : **CONFERENCE DES EPL OUTRE-MER / 01 décembre 2022 en Guadeloupe**
REUNION DE TRAVAIL SEMSAMAR / 03 décembre 2022 à Saint-Martin

Lieu de la mission : MARTINIQUE du 30 au 02 novembre 2022
SAINT-MARTIN du 02 au 05 ~~novembre~~ *décembre* 2022

Date et heure de départ : Mercredi 30 novembre 2022

Date et heure de retour : Mardi 06 décembre 2022

Moyen de transport utilisé :

Véhicule personnel (type et immatriculation) :

Véhicule de service (immatriculation) :

Autres (préciser) : AVION

Saint-Laurent du Maroni, le 28 novembre 2022



P/ Le Maire

M. PAPAYO

1er Adjoint

- Original à l'intéressé(e)
- Copie au service Paie
- Copie aux Affaires Financières